



Mairie de Chuzelles

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

Lundi 28 septembre 2026 à 19h30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JUIN 2026

DÉLIBÉRATIONS :

Intercommunalité :

- Avis concernant le projet de pacte de gouvernance de Vienne Condrieu Agglomération pour la nouvelle mandature,
- Convention de mise à disposition du service intercommunal d'application du droit des sols,

Commande publique :

- Fourniture et livraison de papier pour imprimantes, photocopieurs et autres papiers : adhésion au groupement de commande proposé par Vienne Condrieu Agglomération,

Ressources humaines :

- Modification du règlement intérieur du temps de travail relative aux Autorisations Spéciales d'Absence (ASA),
- Départ en retraite d'un agent communal : gratification,
- Recrutement d'agents contractuels pour les accroissements temporaires d'activités pour 2026 – complément à la délibération n° 2026/02 du 26 janvier 2026,
- Filière médico-sociale : créations de postes,
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2027/2030 proposé par le cdg38,
- Adhésion au contrat groupe de protection sociale complémentaire santé 2027/2032 proposé par le cdg38,

Vie scolaire et périscolaire :

- Interventions musicales à l'école : convention avec l'école de musique Seyssuel-Chuzelles,

Voirie :

- Dénomination d'une portion de voie publique – secteur Ravinet

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)

À Chuzelles, le 23 septembre 2026

Le Maire

Nicolas HYVERNAT

